

## **AIDE POUR L'ORGANISATION**

### **D'UNE CONCERTATION MEDICO-PHARMACEUTIQUE**

La concertation médico-pharmaceutique (CMP) a pour objectif de stimuler la collaboration pluridisciplinaire entre médecins et pharmaciens de manière locale.

Un budget INAMI est prévu pour soutenir financièrement la tenue de CMP.

A ce jour, **22 thèmes validés par l'INAMI** sont proposés comme thèmes ou sujets pour organiser une réunion de concertation. Plusieurs ont été développés en français et le matériel et outils sont à votre disposition.

Toutes les informations utiles et descriptions de ces différents thèmes se retrouvent sur le site de l'INAMI: [cliquez ICI](#)

Différentes démarches administratives sont à entreprendre pour pouvoir bénéficier de l'aide financière de l'INAMI.

**Votre union est à votre disposition pour vous apporter l'aide logistique et administrative :**

- Mise à disposition de ses locaux
- Aide pour le catering de la réunion (sandwiches, boissons)
- Rédaction des documents de demande auprès de l'INAMI
- Rédaction d'un rapport de réunion de concertation
- ...

**N'hésitez pas à contacter le pharmacien coordinateur de votre union pour toute question ou demande concernant l'organisation d'une CMP.**

Jean-Pol Cirriez - 0498 53 89 79 – [cirriez@uphoc.be](mailto:cirriez@uphoc.be)